


Garanties applicables au 1^{er} janvier 2021

Les garanties sont conformes au cahier des charges des contrats responsables et à la réforme du « 100% santé » vous permettant l'accès à des prestations règlementairement définies en optique, dentaire et audiologie entièrement remboursées, donc sans reste à charge pour vous. Cette réforme se déploie par étape depuis le 1^{er} janvier 2019 et sera intégralement entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

Depuis 2020, vous pouvez choisir entre des prestations relevant du panier « 100% santé » ou des prestations hors panier « 100% santé » dont les remboursements se feront selon la formule de garanties que vous avez choisie.

S'agissant d'actes pris en charge par votre caisse d'assurance maladie obligatoire (AMO), les remboursements indiqués dans le tableau incluent systématiquement le remboursement de cette dernière. Ils sont exprimés en pourcentage de la base de remboursement (BR) définie par l'AMO et/ou sous forme de forfait en euros.

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
SOINS COURANTS						
Honoraires médicaux :						
Médecins généralistes ayant adhéré à l'OPTAM ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	145%
Médecins généralistes hors OPTAM ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	125%
Médecins spécialistes ayant adhéré à l'OPTAM ⁽¹⁾	125%	140%	165%	140%	165%	200%
Médecins spécialistes hors OPTAM ⁽¹⁾	105%	120%	145%	120%	145%	180%
Actes de chirurgie et actes techniques hors hospitalisation dans le cadre de l'OPTAM ⁽¹⁾	100%	140%	165%	140%	165%	200%
Actes de chirurgie et actes techniques hors hospitalisation hors OPTAM ⁽¹⁾	100%	120%	145%	120%	145%	180%
Radiologie dans le cadre de l'OPTAM ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	120%	130%
Radiologie hors OPTAM ⁽¹⁾	100%	100%	100%	100%	100%	110%
Honoraires paramédicaux :						
Auxiliaires médicaux et paramédicaux	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Analyses et examens de laboratoire :						
Analyses médicales	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Médicaments :						
Médicaments remboursés par l'AMO au taux de 65% et 30%, accessoires et produits diététiques sans gluten remb. au taux de 60% (taux variable en fonction du régime d'affiliation à la Sécurité sociale)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Matériel médical :						
Petit appareillage remboursé par l'AMO (par année civile) ⁽²⁾	100%	100%	100% + 60€/an**	100% + 80€/an**	100% + 80€/an**	100% + 80€/an**
Grand appareillage remboursé par l'AMO (par année civile) ⁽²⁾	100%	100%	100% + 200€/an**	100% + 280€/an**	100% + 280€/an**	100% + 280€/an**
Prothèse mammaire et capillaire, orthèse d'avancée mandibulaire contre l'apnée du sommeil remboursées par l'AMO (par année civile)	100%	100%	100% + 250€/an**	100% + 200€/an**	100% + 200€/an**	100% + 200€/an**
Glucomètre (par année civile)	46€/an**	46€/an**	46€/an**	46€/an**	46€/an**	46€/an**
Autres prestations :						
Transport remboursé par l'AMO	100%	100%	100%	100%	100%	100%
SOINS EFFECTUÉS À L'ÉTRANGER						
Dépenses médicales effectuées à l'étranger et remboursées par l'AMO	100%	100%	100%	100%	100%	100%

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
HOSPITALISATION - sauf établissements médico-sociaux et unités de soins pour longs séjours						
Frais de séjour :						
Frais de séjour pris en charge par l'AMO	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Honoraires :						
Honoraires en hospitalisation et ambulatoire dans le cadre de l'OPTAM ⁽¹⁾	100%	160%	250%	160%	175%	200%
Honoraires en hospitalisation et ambulatoire hors OPTAM ⁽¹⁾	100%	140%	200%	140%	155%	180%
Participation forfaitaire actes lourds (par acte)	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
Forfait journalier hospitalier :						
Forfait journalier des établissements hospitaliers (par jour)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Chambre particulière (délai de stage de 2 mois)⁽³⁾ :						
- en médecine/chirurgie/obstétrique et convalescence (durée illimitée)	-	40€/jour	50€/jour	40€/jour	55€/jour	55€/jour
- en ambulatoire (sans hébergement) (sans limite annuelle)	-	25€/jour	30€/jour	25€/jour	30€/jour	30€/jour
- en psychiatrie (durée limitée à 30j/année civile)	-	40€/jour	40€/jour	40€/jour	50€/jour	55€/jour
Autres prestations :						
Frais d'accompagnement (repas et lit) (limité à 21 jours/année civile)	-	15€/jour	15€/jour	15€/jour	15€/jour	15€/jour
CURE THERMALE EN EXTERNAT⁽⁴⁾						
Cure acceptée par l'AMO : traitement et honoraires remboursés par l'AMO	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Cure acceptée par l'AMO : frais d'hébergement remboursés ou non par l'AMO (par année civile)	100%*	100%*	100%* + 100€/an**	100%*	100%* + 100€/an**	100%* + 100€/an**
OPTIQUE						
Équipements optiques :						
Participation limitée à un équipement⁽⁵⁾ (2 verres et 1 monture) tous les 24 mois , ramenés à 12 mois pour les enfants de plus de 6 ans et de moins de 16 ans et à 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans uniquement en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage de l'enfant entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur. Délai s'appréciant à partir de la date de facturation du dernier équipement ayant donné lieu à une prise en charge par l'AMO. Par exception, en cas d'évolution de la vue et dans les conditions réglementairement définies, il peut être dérogé à ces délais.						
Équipement 100% santé :						
- Monture de classe A	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente en vigueur					
- Verre de classe A avec options Durci, Aminci et Anti-reflet (les verres peuvent être associés à une monture de classe A ou de classe B)	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente en vigueur					
- Prestation d'adaptation de la correction réalisée par l'opticien	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente en vigueur					
- Prestation d'appairage réalisée par l'opticien	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente en vigueur					
- Supplément pour verres avec filtre	Prise en charge intégrale dans la limite des prix limites de vente en vigueur					
 Chez tous les opticiens partenaires Santéclair[#] : montures et verres de qualité de la gamme OFFRECLAIR, intégralement pris en charge <ul style="list-style-type: none"> - Choix de 80 montures origine France, - Verres de marque avec traitement aminci, anti-rayures et anti-reflets (les verres peuvent être associés à une monture de la gamme OFFRECLAIR ou à une monture à prix libre pouvant occasionner un reste à charge). 						
Équipement entrant dans le cadre du panier de soins « libre » (classe B, à prix libres) :						
- Monture de classe B	100%	100% + 60€	100% + 60€	100% + 60€	100% + 70€	100% + 80€
- Verre simple de classe B (par verre) ⁽⁶⁾	100%	100% + 45€	100% + 35€	100% + 45€	100% + 70€	100% + 85€
- Verre complexe de classe B (par verre) ⁽⁶⁾	100%	100% + 80€	100% + 85€	100% + 80€	100% + 100€	100% + 110€
- Verre très complexe de classe B (par verre) ⁽⁶⁾	100%	100% + 100€	100% + 125€	100% + 100€	100% + 125€	100% + 150€

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
- Prestation d'adaptation de la correction réalisée par l'opticien	100%	100%	100%	100%	100%	100%
- Supplément pour verres avec filtre	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Chez tous les opticiens partenaires Santéclair # : montures et de verres de marque à tarifs négociés. Jusqu'à 20% de remise sur les montures du panier de soins « libre » ##.

Autres prestations :

Lentilles (remboursées ou non par l'AMO) et produits de nettoyage (par année civile) ⁽⁷⁾	100%*	100%* + 70€/an**	100%*	100%* + 70€/an**	100%* + 120€/an**	100%* + 150€/an**
Chirurgie réfractive et implant oculaire (y compris implant posé dans le cadre de l'opération de la cataracte) (par œil et par année civile)	-	100€/œil/an**	100€/œil/an**	100€/œil/an**	200€/œil/an**	250€/œil/an**



Dans les centres de chirurgie réfractive partenaires Santéclair # : bénéficiez d'une technique de pointe à des tarifs négociés. Jusqu'à -30% par rapport aux prix moyens du marché ##.

DENTAIRE

Soins :

Soins dentaires, inlays onlays	100%	100%	100%	100%	100%	100%
--------------------------------	------	------	------	------	------	------

Soins et prothèses 100% santé :

Prothèses dentaires remboursées par l'AMO, entrant dans le cadre du panier de soins « 100% santé »

Prise en charge intégrale
dans la limite des honoraires limites de facturation en vigueur

Prothèses :

Prothèses dentaires remboursées par l'AMO, entrant dans le cadre des paniers « honoraires maîtrisés » ou « honoraires libres », dans la limite du plafond global annuel indiqué ci-contre (par année civile) ⁽⁸⁾ . Ce plafond tient également compte des prestations versées au titre des prothèses « 100% santé ». Les prothèses du panier « honoraires maîtrisés » sont par ailleurs prises en charge dans la limite des prix limites de facturation en vigueur.	-	1 600€	1 600€	1 600€	1 600€	1 600€
- prothèses fixes, y compris couronnes sur implant, hors bridge, sur dents visibles (incisives, canines, prémolaires) (par prothèse)	100%	100% + 130€	100% + 120€	100% + 170€	100% + 250€	100% + 300€
- prothèses fixes, y compris couronnes sur implant, hors bridge, sur dents non visibles (molaires) (par prothèse)	100%	100% + 90€	100% + 80€	100% + 130€	100% + 210€	100% + 250€
- bridge (inter de bridge et piliers) sur dents visibles (incisives, canines, prémolaires) (par bridge)	100%	100% + 360€	100% + 360€	100% + 480€	100% + 660€	100% + 810€
- bridge (inter de bridge et piliers) sur dents non visibles (molaires) (par bridge)	100%	100% + 240€	100% + 240€	100% + 360€	100% + 540€	100% + 660€
- inlay core (pivot ou faux moignon) (par dent)	100%	100% + 40€	100% + 40€	100% + 50€	100% + 70€	100% + 90€
- prothèses amovibles (forfait limité à 2 par année civile) (par prothèse)	100%	100%	100% + 220€	100% + 150€	100% + 200€	100% + 250€
- autres prothèses remboursées par l'AMO	100%	100%	250%	100%	100%	275%



Chez les chirurgiens-dentistes partenaires Santéclair # : tarifs négociés pour les prothèses dentaires les plus fréquentes à prix libres.

Autres prestations :

Orthodontie remboursée par l'AMO : prise en charge des dépassements d'honoraires uniquement pour les actes de traitement actif et de contention. La prise en charge est limitée au ticket modérateur (100% BR) pour les actes de diagnostic, examens et surveillance.	100%	100%	100%	100% + 500€/an**	100% + 760€/an**	100% + 960€/an**
Implantologie (implant, pilier), parodontologie remboursées ou non par l'AMO (par année civile)	100%*	100%* + 100€/an**	100%* + 200€/an**	100%* + 200€/an**	100%* + 300€/an**	100%* + 400€/an**

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
Prothèses provisoires et transitoires remboursées ou non par l'AMO (par prothèse)	100%* + 30€	100%* + 30€	100%* + 30€	100%* + 30€	100%* + 30€	100%* + 30€



Chez les chirurgiens-dentistes partenaires Santéclair # : tarifs négociés pour les actes les plus fréquents d'orthodontie et jusqu'à -40% par rapport aux prix médians du marché pour tous les actes d'implantologie ##.

AIDES AUDITIVES

Aides auditives prises en charge par l'AMO :

Participation limitée à une aide auditive par oreille par période de quatre ans. Ce délai s'apprécie à compter de la date de la dernière facturation d'un appareil ayant fait l'objet d'une prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire.

Équipement 100% santé :

Aide auditive relevant du panier 100% Santé

Prise en charge intégrale **dans la limite des prix limites de vente en vigueur**



Chez tous les audioprothésistes partenaires Santéclair # : aides auditives de qualité prises en charge intégralement.

Équipement entrant dans le cadre du panier de soins libre :

Aide auditive à prix libres (classe II) **dans la limite de 1700 € par appareil** (plafond incluant la part AMO et le Ticket Modérateur)

100%	100%	100% + 450€/an**	100% + 200€/an**	100% + 250€/an**	100% + 350€/an**
------	------	------------------	------------------	------------------	------------------



Chez tous les audioprothésistes partenaires Santéclair # : aides auditives à tarifs négociés. Des tarifs jusqu'à 35% moins chers par rapport aux prix moyens du marché ## et 20% de remise sur les piles.

Autres prestations :

Frais d'entretien des prothèses auditives remboursés par l'AMO (piles...) (par appareil, **une fois par année civile**)

100%	100%	100% + 30€/an**	100% + 30€/an**	100% + 30€/an**	100% + 30€/an**
------	------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

PRÉVENTION ET MÉDECINES ALTERNATIVES

Automédication en pharmacie⁽⁹⁾ (sur facture acquittée et par année civile)

forfait global de 30€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**
----------------------------	----------	----------	----------	----------	----------

Praticiens santé non remboursés par l'AMO : consultation ostéopathie, étiopathie, chiropratique, acupuncture, homéopathie, pédicure-podologie, psychomotricité

40€/séance (3 séances/an**)	40€/séance (3 séances/an**)	40€/séance (3 séances/an**)	40€/séance (3 séances/an**)	40€/séance (3 séances/an**)	40€/séance (3 séances/an**)
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Consultation diététicien (par séance, **dans la limite de 3 séances par année civile**)

-	-	20€/séance	20€/séance	20€/séance	20€/séance
---	---	------------	------------	------------	------------

Contraceptifs non remboursés par l'AMO : pilule, anneau vaginal, préservatif, spermicides, implant, patch (sur facture acquittée de pharmacie et par année civile)

60€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**	60€/an**
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Produits de sevrage tabagique (par année civile)

50€/an**	50€/an**	50€/an**	50€/an**	50€/an**	50€/an**
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Produits d'homéopathie (sur présentation d'une ordonnance et d'une facture acquittée) (par année civile)

20€/an**	20€/an**	20€/an**	20€/an**	20€/an**	20€/an**
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Vaccin anti-grippe

frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Autres vaccins et traitements non remboursés par l'AMO : fièvre jaune, méningite, encéphalite japonaise, fièvre typhoïde, rage ; traitement préventif antipaludique (par année civile)

40€/an**	40€/an**	40€/an**	40€/an**	40€/an**	40€/an**
----------	----------	----------	----------	----------	----------

Ostéodensitométrie (par année civile)

100%*	100%*	100%* + 45€/an**	100%*	100%* + 45€/an**	100%* + 45€/an**
-------	-------	------------------	-------	------------------	------------------



Chez les diététiciennes et ostéopathes-chiropracteurs partenaires Santéclair # : consultations à tarifs négociés : -15% par rapport aux prix moyens du marché (source : données Santéclair).

ALLOCATIONS

Longue maladie (sous conditions - voir Règlement Mutualiste) (par jour)

-	-	-	9€/jour	9€/jour	9€/jour
---	---	---	---------	---------	---------

Mariage (sous conditions - voir Règlement Mutualiste)

100€	100€	100€	100€	100€	100€
------	------	------	------	------	------

Décès (sous conditions - voir Règlement Mutualiste)

-	300€	300€	300€	300€	300€
---	------	------	------	------	------

Naissance ou adoption (sous conditions - voir Règlement Mutualiste) (par enfant)

200€	200€	200€	200€	200€	200€
------	------	------	------	------	------

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
SERVICES						
Assistance (voir la notice d'information)	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Services et réseaux de professionnels de santé Santéclair	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Rente survie (sous conditions)	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Club Avantages (réductions sur cinéma, billetterie, loisirs...)	oui	oui	oui	oui	oui	oui

* si remboursé par l'AMO

**correspond à l'année civile

Coordonnées consultables à partir de l'espace adhérent MGC sur mutuellemgc.fr ou en contactant votre conseiller MGC.

Comparaison entre les tarifs négociés chez les professionnels de santé partenaires Santéclair et les devis analysés par Santéclair en 2018 et 2019. (Données Santéclair comparant les tarifs réseaux et les tarifs pratiqués hors réseau et sur la France entière).

Quelques exemples de remboursement

Bien comprendre le tableau des garanties est primordiale. Pour vous aider, vous disposez ici de plusieurs exemples de remboursement, en vigueur au 01/01/2021, calculés pour un affilié au régime général de l'assurance maladie.

Dans le cas d'un remboursement exprimé en %, gardez toujours en tête que le remboursement se calcul selon le tarif donné par l'Assurance Maladie Obligatoire (la base de remboursement: BR) et non selon le prix pratiqué par le professionnel de santé.

Les % indiqués sur le tableau de garanties correspondent au remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et de la mutuelle MGC pour un affilié au régime général. Les remboursements de la mutuelle MGC se limitent à la dépense engagée. Par exemple, si le coût d'une chambre particulière est de 60 €, le

remboursement de la mutuelle MGC, même si la garantie prévoit un remboursement de 70€, n'ira pas au-delà de 60 €. Un tableau de garanties annonçant un remboursement à 200% signifie que le remboursement AMO + MGC sera égal à 2 fois la BR.

Les exemples correspondent aux remboursements de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et de la mutuelle MGC dans le respect du parcours de soins. Ils sont calculés en fonction des tarifs de l'AMO en vigueur au 01/01/2021.

Le remboursement des honoraires des médecins dépend de leur adhésion à l'OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) : dispositif de pratique tarifaire maîtrisée visant à encadrer les dépassements d'honoraires dans le but d'améliorer l'accès aux soins des patients. L'OPTAM-CO est un dispositif similaire à celui de l'OPTAM destiné aux Chirurgiens et Obstétriciens.

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
SOINS COURANTS						
CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES						
DÉPENSE (TARIF CONVENTIONNEL)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Remboursement AMO (régime général)	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €
Remboursement MGC	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Reste à charge (RAC)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<i>Précisions : Le RAC comprend la participation forfaitaire de 1€ laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES						
DÉPENSE (TARIF CONVENTIONNEL)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Remboursement AMO (régime général)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Remboursement MGC	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Reste à charge (RAC)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
<i>Précisions : Le RAC comprend la participation forfaitaire de 1€ laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €
Remboursement AMO (régime général)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Remboursement MGC	16,50 €	21,00 €	23,00 €	21,00 €	23,00 €	23,00 €
Reste à charge (RAC)	7,50 €	3,00 €	1,00 €	3,00 €	1,00 €	1,00 €
<i>Précisions : Le RAC comprend la participation forfaitaire de 1€ laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	56,00 €	56,00 €	56,00 €	56,00 €	56,00 €	56,00 €
Remboursement AMO (régime général)	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
Remboursement MGC	8,05 €	11,50 €	17,25 €	11,50 €	17,25 €	25,30 €
Reste à charge (RAC)	32,85 €	29,40 €	23,65 €	29,40 €	23,65 €	15,60 €
<i>Précisions : Le RAC comprend la participation forfaitaire de 1€ laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
TROIS BOITES DE MÉDICAMENTS À SERVICE MÉDICAL RENDU (SMR) FAIBLE (VIGNETTE ORANGE)						
DÉPENSE (TARIF CONVENTIONNEL)	52,80 €	52,80 €	52,80 €	52,80 €	52,80 €	52,80 €
Remboursement AMO (régime général)	6,42 €	6,42 €	6,42 €	6,42 €	6,42 €	6,42 €
Remboursement MGC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge (RAC)	46,38 €	46,38 €	46,38 €	46,38 €	46,38 €	46,38 €
<i>Précisions : Le RAC comprend la franchise médicale de 0,50€ par boîte de médicament laissée à votre charge par l'AMO.</i>						

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
HOSPITALISATION						
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SÉJOUR						
DÉPENSE (TARIF RÉGLEMENTAIRE)	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement MGC	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	355,00 €	355,00 €	355,00 €	355,00 €	355,00 €	355,00 €
Remboursement AMO (régime général)	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €
Remboursement MGC	24,00 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €	107,30 €
Reste à charge (RAC)	83,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Précisions : Le remboursement MGC comprend la participation forfaitaire de 24 € sur les actes lourds laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	431,00 €	431,00 €	431,00 €	431,00 €	431,00 €	431,00 €
Remboursement AMO (régime général)	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €	247,70 €
Remboursement MGC	24,00 €	132,68 €	183,30 €	132,68 €	173,44 €	183,30 €
Reste à charge (RAC)	159,30 €	50,62 €	0,00 €	50,62 €	9,87 €	0,00 €
<i>Précisions : Le remboursement MGC comprend la participation forfaitaire de 24 € sur les actes lourds laissée à votre charge par l'AMO.</i>						
CHAMBRE PARTICULIÈRE EN CHIRURGIE POUR 1 NUIT						
DÉPENSE (PRIX MOYEN EN HÔPITAL PUBLIC)	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement MGC	0,00 €	40,00 €	50,00 €	40,00 €	55,00 €	55,00 €
Reste à charge (RAC)	60,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €	5,00 €	5,00 €
<i>Précisions : La chambre particulière est soumise un délai d'attente mentionné dans le tableau des garanties. Ce délai est supprimé si l'Adhérent était couvert par des garanties équivalentes à la date d'adhésion.</i>						
OPTIQUE						
EQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)						
DÉPENSE (PRIX LIMITE DE VENTE)	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €
Remboursement AMO (régime général)	17,10 €	17,10 €	17,10 €	17,10 €	17,10 €	17,10 €
Remboursement MGC	77,90 €	77,90 €	77,90 €	77,90 €	77,90 €	77,90 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	345,00 €	345,00 €	345,00 €	345,00 €	345,00 €	345,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Remboursement MGC	0,06 €	150,06 €	130,06 €	150,06 €	210,06 €	250,06 €
Reste à charge (RAC)	344,85 €	194,85 €	214,85 €	194,85 €	134,85 €	94,85 €
EQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A DE VERRES MULTIFOCAUX COMPLEXES DE LA GAMME OFFRECLAIR PROPOSÉE PAR TOUS LES OPTICIENS DU RÉSEAU SANTÉCLAIR ACCESSIBLES AUX ADHÉRENTS DES MUTUELLES AFFILIÉES À SANTÉCLAIR (MONTURE ORIGINE FRANCE GARANTIE (CHOIX DE 80 MONTURES) + VERRES AMINCIS, ANTI-REFLETS ET ANTI-RAYURES ESSLOR, NIKON, OPTIWISS ET ZEISS)						
DÉPENSE (PRIX LIMITE DE VENTE)	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €	180,00 €
Remboursement AMO (régime général)	32,40 €	32,40 €	32,40 €	32,40 €	32,40 €	32,40 €
Remboursement MGC	147,60 €	147,60 €	147,60 €	147,60 €	147,60 €	147,60 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénite	Confort	Confort Plus	Confort Extra
EQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B DE VERRES MULTIFOCAUX COMPLEXES PAR UN OPTICIEN DU RÉSEAU SANTÉCLAIR APPLIQUANT DES TARIFS NÉGOCIÉS AUX ADHÉRENTS DES MUTUELLES AFFILIÉES À SANTÉCLAIR (MONTURE LIBRE DE CHOIX BÉNÉFICIAIRE D'UNE REMISE DE 15% (120 € APRÈS REMISE) + VERRES DE MARQUE ESSILOR, NIKON, OPTIWISS ET ZEISS À 124 € LE VERRE)						
DÉPENSE (PRIX NÉGOCIÉ DANS LE RÉSEAU SANTÉCLAIR)	368,00 €	368,00 €	368,00 €	368,00 €	368,00 €	368,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Remboursement MGC	0,06 €	220,06 €	230,06 €	220,06 €	270,06 €	300,06 €
Reste à charge (RAC)	367,85 €	147,85 €	137,85 €	147,85 €	97,85 €	67,85 €
LENTILLES NON PRISES EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE VENDUES SUR LENTILLESMOINSCHERES.COM AVEC UN CODE AVANTAGE MGC (FRAIS DE TRANSPORT OFFERTS, TRAITEMENT PRIORITAIRE) LE REMBOURSEMENT DE LA MGC EST UN FORFAIT ANNUEL.						
DÉPENSE	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €	75,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement MGC	0,00 €	70,00 €	0,00 €	70,00 €	75,00 €	75,00 €
Reste à charge (RAC)	75,00 €	5,00 €	75,00 €	5,00 €	0,00 €	0,00 €
DENTAIRE						
DÉTARTRAGE						
DÉPENSE (TARIF CONVENTIONNEL)	28,92 €	28,92 €	28,92 €	28,92 €	28,92 €	28,92 €
Remboursement AMO (régime général)	20,24 €	20,24 €	20,24 €	20,24 €	20,24 €	20,24 €
Remboursement MGC	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMOLAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)						
DÉPENSE (HONORAIRE LIMITE DE FACTURATION)	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Remboursement AMO (régime général)	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €
Remboursement MGC	416,00 €	416,00 €	416,00 €	416,00 €	416,00 €	416,00 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMOLAIRES						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €
Remboursement AMO (régime général)	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €	84,00 €
Remboursement MGC	36,00 €	166,00 €	156,00 €	206,00 €	286,00 €	336,00 €
Reste à charge (RAC)	418,70 €	288,70 €	298,70 €	248,70 €	168,70 €	118,70 €
<i>Précisions : Les prothèses dentaires sont soumises à un plafond de remboursement mentionné dans le tableau de garanties</i>						
COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR MOLAIRES						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €	538,70 €
Remboursement AMO (régime général)	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €
Remboursement MGC	32,25 €	122,25 €	112,25 €	162,25 €	242,25 €	282,25 €
Reste à charge (RAC)	431,20 €	341,20 €	351,20 €	301,20 €	221,20 €	181,20 €
<i>Précisions : Les prothèses dentaires sont soumises à un plafond de remboursement mentionné dans le tableau de garanties</i>						
ORTHODONTIE ENFANT SUR 12 MOIS PAR UN CHIRURGIEN-DENTISTE DU RÉSEAU SANTÉCLAIR APPLIQUANT DES TARIFS NÉGOCIÉS AUX ADHÉRENTS DES MUTUELLES AFFILIÉES À SANTÉCLAIR						
DÉPENSE (PRIX NÉGOCIÉ DANS LE RÉSEAU SANTÉCLAIR)	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €	1 180,00 €
Remboursement AMO (régime général)	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Remboursement MGC	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	760,00 €	793,00 €
Reste à charge (RAC)	793,00 €	793,00 €	793,00 €	293,00 €	33,00 €	0,00 €
IMPLANT DENTAIRE NON PRIS EN CHARGE PAR L'AMO À 1100 € ET COURONNE SUR IMPLANT PRISE EN CHARGE PAR L'AMO À 540 € (PROTHÈSE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR DENT VISIBLE) PAR UN IMPLANTOLOGUE DU RÉSEAU SANTÉCLAIR APPLIQUANT DES TARIFS NÉGOCIÉS AUX ADHÉRENTS DES MUTUELLES AFFILIÉES À SANTÉCLAIR						
DÉPENSE (PRIX NÉGOCIÉ DANS LE RÉSEAU SANTÉCLAIR)	1 640,00 €	1 640,00 €	1 640,00 €	1 640,00 €	1 640,00 €	1 640,00 €
Remboursement AMO (régime général)	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €
Remboursement MGC	32,25 €	262,25 €	352,25 €	402,25 €	582,25 €	732,25 €
Reste à charge (RAC)	1 532,50 €	1 302,50 €	1 212,50 €	1 162,50 €	982,50 €	832,50 €

Suite du tableau page suivante >

	Gamme Essentiel			Gamme Confort		
	Essentiel	Essentiel Plus	Sérénité	Confort	Confort Plus	Confort Extra
AIDES AUDITIVES						
AIDE AUDITIVE DE CLASSE I PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)						
DÉPENSE (PRIX LIMITE DE VENTE)	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €
Remboursement AMO (régime général)	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Remboursement MGC	710,00 €	710,00 €	710,00 €	710,00 €	710,00 €	710,00 €
Reste à charge (RAC)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AIDE AUDITIVE DE CLASSE II PAR OREILLE						
DÉPENSE (PRIX MOYEN NATIONAL DE L'ACTE)	1 476,00 €	1 476,00 €	1 476,00 €	1 476,00 €	1 476,00 €	1 476,00 €
Remboursement AMO (Régime général)	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Remboursement MGC	160,00 €	160,00 €	610,00 €	360,00 €	410,00 €	510,00 €
Reste à charge (RAC)	1 076,00 €	1 076,00 €	626,00 €	876,00 €	826,00 €	726,00 €

PRÉVENTION ET MÉDECINES ALTERNATIVES						
4 SÉANCES D'OSTÉOPATHIE (50 € PAR SÉANCE NON PRISE EN CHARGE PAR L'AMO), PAR UN OSTÉOPATHE DU RÉSEAU SANTÉCLAIR APPLIQUANT DES PRIX NÉGOCIÉS AUX ADHÉRENTS DES MUTUELLES AFFILIÉES À SANTÉCLAIR						
DÉPENSE	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement MGC	30,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
Reste à charge (RAC)	170,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €

Précisions : La garantie ESSENTIEL prévoit une participation de 30 € par an au maximum.

Ce forfait de 30 € englobe les remboursements effectués au titre de l'automédication et des médecines alternatives.

PLUSIEURS ACHATS EN AUTOMÉDICATION DE PARACÉTAMOL, ANTALGIQUES, ETC. PRÉSENTS SUR LA LISTE DES MÉDICAMENTS PRIS EN CHARGE PAR LA MGC, GÉNÉRANT UNE DÉPENSE TOTALE DE 55€ SUR L'ANNÉE, NON PRISE EN CHARGE PAR L'AMO						
DÉPENSE	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €
Remboursement AMO (régime général)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursement MGC	30,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €
Reste à charge	25,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Précisions : La garantie ESSENTIEL prévoit une participation de 30 € par an au maximum. Ce forfait de 30 € englobe les remboursements effectués au titre de l'automédication et des médecines alternatives.